Paris Biotech Santé

FACTURE N°002/2026A
D'AVOIR

Destinataire

HEPHAI
210 boulevard Voltaire
75 011 Paris

Paris le 18 février 2026

Réf. : convention d'incubation : 14/02/2019 - avenant 1 : 14/02/2020

Description	Montant en euros
AVOIR SUR FACTURE N°009/2024 DU 3 MAI 2024	
Dépenses directes engagées par Paris Biotech Santé pour le compte de HEPHAI	
période	
28 389 HT	
la facture PIA	
15 000 HT	
Total dû 13 389,00 € HT	
Total dû 16 066,80 € TTC	
Montant total HT 1er acompte	-4 463,00
TOTAL TTC à payer	**-5 355,60**
dont TVA à 20 % déductible lors du règlement	-892,60

Paris Biotech Santé .Faculté de Médecine Université Paris Cité. 24, rue du Faubourg Saint Jacques.75014 PARIS . Tél. : 0153105310
contact@parisbiotechsante.org . APE : 7022Z . Siret : 434 969 317 00024

Paiement par virement bancaire à réception de facture

Conformément à l'article L.441-6 du Code du commerce, tout retard de règlement supérieur à trente jours est suceptible de donner lieu à une pénalité égale à trois fois le taux de l'intérêt légal. En outre, le débiteur professionnel des sommes dues qui ne seraient pas réglées à bonne date, est redevable de plein droit d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros. (art. D 441-5 du code de commerce). Lorsque les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire, sur justification (art. L 441-6 alinéa 12 du Code de commerce)

code bancaire	code guichet	numéro de compte	Clé RIB

IBAN	FR7610278065000002065130147	